4e année - No 9

Février 1966

Le Lancéen

JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU PETIT-LANCY

Rédacteur responsable : Pierre Beyeler
63, av. du Petit-Lancy - Téléphone 42 58 61

C.C.P. 12-2062

Publicité : Roland Schweitzer, 22, ch. du Salève, Petit-Lancy - Téléph. 42 71 55 - 26 48 23
Administration : Imprimerie Genevoise, 12, rue des Mouettes - Téléphone 42 55 20

éditorial

La grande nouvelle, inédite, sensationnelle, de ce début d'année qui est tombée à la une de tous les journaux, de toutes les émissions de TV et de radio, est, sans contredit, l'envoi vers la lune d'un engin spatial soviétique, et son « alunissage » en douceur sur notre vieux satellite naturel.

L'aventure spatiale a commencé en 1957 par la mise en orbite du premier spoutnik. En huit ans, les progrès scientifiques sont hallucinants, et ils ont enrichi les connaissances humaines sur le cosmos de façon fantastique, inconcevable il y a 50 ans à peine. De tous temps, les hommes ont cherché à percer le mystère de l'inconnu astral. Quel est l'enfant qui n'a jamais posé un soir à son père la question, de savoir ce qu'étaient ces étoiles mystérieuses que l'on voit la nuit, d'où viennent-elles, pourquoi brillent-elles, et surtout... qu'y a-t-il derrière ?

Aujourd'hui, tout n'est pas résolu, certains mystères demeurent entiers. Mais une foule de questions, restées sans réponse au cours des siècles, trouvent soudain leur vérité. Que penser de cette caméra montée à bord de Lunik 9, qui nous décrit photographiquement le sol lunaire, et ses détails au centimètre près, paraît-il. Que penser de ces hommes qui seront peut-être demain les employés de l'espace, qui sont déjà les conquérants de ce monde si lointain que la raison ne comprend pas toujours. Saurons-nous suivre cette évolution ? La grande masse des gens qui peuplent notre planète ne resteront-ils pas des hommes, dans leur esprit et dans leur dimension ?

Je pense que très nombreux seront ceux qui diront encore longtemps avec le poète : « ce qui pousse retient la terre, et la terre retient la maison », qui regarderont malgré tout avec ravissement le coucher du soleil sur un étang, pour qui la construction du nid par un couple d'hirondelles restera toujours un sommet d'architecture, qui s'étonneront chaque année de voir les saumons remonter les fleuves et les rivières sur des centaines de kilomètres pour aller pondre leurs œufs sur le gravier même qui les a vu naître. Et pourquoi pas, qui apprécieront encore la douceur romantique d'un clair de lune...

R. S.

FORÊTS GENEVOISES

Le canton de Genève ne dispose que de faibles étendues de forêts, qui recouvrent son territoire dans une proportion d'environ 10 % — c'est un minimum, la moyenne en Suisse étant de quelque 25 %. Sa superficie totale, d'un peu plus de 2000 ha, se compose de deux principaux massifs, Versoix et Jussy, de cinq massifs d'une centaine d'hectares, le solde étant formé de petites étendues de 5 à 30 ha.

Malheureusement, ces forêts peuvent difficilement se ranger dans la catégorie des véritables forêts ; ce sont plutôt des bois, parents pauvres de la végétation forestière, composés dans leurs plus grande partie de taillis de chêne, dont l'âge varie entre 10 et 50 ans. La présence de ce taillis s'explique par la grande proportion de parcelles souvent minuscules, appartenant à des propriétaires privés qui ont pour la plupart, et plus spécialement en période de guerre, procédé à des coupes rases, le combustible étant recherché et les prix intéressants. Ajoutons aux quelques stères de bois de feu livrés, les quelques kilos d'écorce à tanner retirés en rasant tous les 20 ans l'ensemble du peuplement et nous trouvons la raison de la disparition presque totale de nos plus belles forêts. La continuation de cette façon de procéder à l'exploitation désuète de nos bois nous aurait conduit, d'ici quelques décennies, à des fourrés impénétrables où la ronce serait reine et où le feu trouverait un aliment de choix. Cet état de fait aurait pu durer encore longtemps, si un magistrat, d'une part soutenu par la loi fédérale qui précise que l'aire forestière de la Suisse doit être maintenue, d'autre part sensible aux choses de la nature et aidé du magistrat détenteur des cordons de la Bourse publique, n'avait prévu un plan général pour l'amélioration des forêts du canton de Genève, publié en 1949.

Valait-il la peine d'investir de l'argent pour aménager quelques forêts alors que partout sur le canton les immeubles, si ce n'est des cités entières surgissent, diminuant toujours plus les espaces de verdure, la frontière étant là tout près et immuable ? La question restera posée longtemps, tant il est vrai que les capitaux investis ne seront amortis qu'à très longue échéance, toutes les techniques modernes n'ayant pas encore trouver une solution à la lente croissance d'un arbre.

Que peut-on attendre de la forêt genevoise ?

Située près d'une ville aussi importante, elle doit être accessible à tous ceux qui, journellement, partagent la vie trépidante d'une grande cité et sont heureux de retrouver un peu de calme, d'isolement et d'air pur. Pour remplir cette première condition, il importait d'aménager les principaux massifs et, pour cela, créer des propriétés domaniales en procédant au plus grand nombre possible d'achats de parcelles de toutes formes et de toutes grandeurs afin de pouvoir mettre sur pied des remaniements parcellaires et de là, créer des ensembles homogènes parcourus de routes et de sentiers. Le rendement économique devait également être envisagé, même s'il ne peut être prévu que pour les générations futures. Il n'est pas admissible de laisser improductifs ou presque les quelque 2000 ha de sol recouverts par la forêt.

Pour mettre en œuvre cette politique d'aménagement de l'aire forestière de notre canton, il était indispensable de disposer de lois laissant à l'Etat des possibilités de manœuvres et aussi le devoir d'en assumer les frais, frais subventionnés en partie par la Confédération. La loi sur les forêts publiques et privées datant de 1954 divise notre patrimoine forestier en deux parties : la première, les forêts protectrices dans lesquelles sont compris les principaux massifs où les autorisations de défrichement dépendent des Autorités fédérales, qui généralement les refusent, sauf s'il s'agit de cas d'utilité publique, tel celui du passage de l'autoroute. La seconde, les forêts non protectrices, composées des massifs de moindre importance par leur grandeur, leur situation et leur peuplement ; ce qui a permis au Conseil d'Etat d'autoriser le défrichement de quelques zones, soit pour rendre à l'agriculture les terrains perdus par la création de travaux d'utilité publique ou l'ouverture de gravières indispensables à l'extention massive des constructions. Soulignons que lorsque le Conseil d'Etat autorise un défrichement, une taxe de reboisement est perçue au profit du Fond forestier cantonal et utilisée à l'amélioration des massifs maintenus. Mais revenons aux forêts protectrices, qui jouissent de toute la sollicitude des services tant fédéraux que cantonaux ; elles ont un caractère quasi intangible et l'on peut y envisager un aménagement à longue échéance qui amènera la conversion du taillis en futaie. Tel le Bois de la Bâtie, qui est aujour-

(Suite en page 2)

Le mot du Président

Le mot du président, « c'est la meilleure rubrique de notre journal ». Et savez-vous pourquoi, ami lecteur ? Parce que je suis libre, libre d'écrire comme il me plaît ! Aussi aujourd'hui vais-je vous faire mes confidences.

Tout frais émoulu président, bien à mon corps défendant car d'autres bien plus dignes auraient dû l'être à ma place, au bout des balbutiements des premiers mois d'activité (il faut bien apprendre à marcher), je voyais approcher un jour avec une angoisse grandissante, que je dissimulais de mon mieux. C'était le premier grain du navigateur, le premier saut du parachutiste, le moment de vérité : on passe ou on se casse la figure... (excusez-moi).

Cette fête de Noël, car c'est elle, vous l'avez deviné, à laquelle, entassé au fond de la salle, j'avais sacrifié si souvent comme père d'une progéniture bruyante disséminée dans les classes, il me faudrait y participer, non pas une fois mais trois, et non plus mollement coincé sur une chaise mais là-haut sur l'estrade, en plein feu. Eh bien, maintenant que c'est passé, je peux bien vous le dire: J'ai eu rudement chaud. Essayez de vous imaginer, vous, là, planté sur une scène devant une salle comble, à dire vous ne savez plus trop quoi ! Eh bien, pour moi, c'était pareil : pas moyen... le trac — Et le temps coule, cette date qui approche et... toujours la nuit.

Et puis, ça a été le saut et miracle, un vrai miracle de Noël, grâce à vous d'abord, chers « Combourgeois », grâce à tout ce monde sur scène, dans les coulisses et dans la salle, tout ce monde si réjoui, si content, si gentil, ça a été un vrai plaisir... Pour moi, en tout cas, pour vous aussi, je l'espère ; en tous les cas, merci.

P. B.

sommaire

Pages

Le Mot du Président, par Pierre Beyeler . . 1
Editorial, par Roland Schweitzer 1
Les Forêts genevoises, par Marcel Colloud . 1
Le centre culturel de Caroll, par G. Gruter . 2
Rétrospectives de Noël, par Pierre Beyeler . 3
Chronique locale 4

NOTRE AGENCE DE LANCY-ONEX

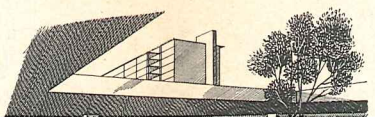

UNION DE BANQUES SUISSES

biolley sport
Centre Caroll, ch. Caroline 18 a - Petit Lancy
Téléphone 42 20 26
Skis - Hockey - Football - Confection
Parking facile

market
alimentation
CAROLL Petit-Lancy
ONEX Cité-Nouvelle
Faites-en votre profit: VENDREDI 10 % ESCOMPTE

FLEURS
Minaflor
A. Frey
Centre Commercial Caroll
Petit-Lancy - Genève Téléphone 42 22 93
Livraison à domicile

Créations - Coiffure - Parfumerie
DAMES MESSIEURS
RICHARD
Centre commercial « CAROLL »
Téléphone 42 12 16 Grand Parking

Mercerie - Laine
Lingerie - Chemiserie
CENTRE COMMERCIAL CAROLL
H. FRIGGERI Téléphone 42 74 29

GRAND & FILS
Comestibles
Poissons - Volailles - Gibier
20, rue Caroline Tél. 42 57 40
CENTRE COMMERCIAL DE CAROLL
PETIT-LANCY Tél. 42 51 60

STATION-SERVICE CAROLL
MAX et MARCEL ALBRECHT
Lavage et entretien, pneus, batteries, taillage des pneus - équilibrage des roues
Centre commercial Caroll
Chemin de la Caroline 18 a - Petit-Lancy
Téléphone 42 99 84

Aux Jolis Enfants
CONFECTION POUR ENFANTS
LAYETTE
Escompte direct 7 1/2 %
Centre Commercial
CAROLL
étage inférieur, face au parking
Petit-Lancy A. R. KAMMACHER
Téléphone 42 17 47

JOUETS HOGARLAN
vous offre un très grand choix en
JOUETS - JEUX - FARCES
ARTICLES DES FETES
Articles pour tous les âges
Ch. de la Caroline 2 Petit-Lancy
derrière poste provisoire - Tél. 43 08 76
Cité Hogarlan

entreprise générale COMTE+CIE
Rte du Grand-Lancy 81 Tél. 42 91 66

SERRURERIE
Pierre GUILLERMIN
Grand-Lancy Tél. 42 29 03
Portes de garage SIEBAU
Garages préfabriqués Lilibox

Le docteur
H. FRECHELOZ
Spécialiste FMH.
Maladies des nourrissons et des enfants jusqu'à 16 ans.
70, rte Pont-Butin, Petit-Lancy - Tél. 43 45 65
A proximité du pont de Lancy, entrée sur Vieux-Chemin d'Onex.
Ancien assistant : Clinique infantile, Hôpital cantonal, Lausanne, Prof. M. Jaccottet.
Clinique, Policlinique et Service des prématurés, Hôpital cantonal, Genève, Prof. P. Gautier et F. Bamatter.
Stage à l'Hôpital des enfants malades Paris, Prof. R. Debré et Jean Bernard.
8 années de pratique pédiatrique à Delémont.
Ancien chef du service de pédiatrie de l'Hôpital de Delémont.
A ouvert son cabinet médical le 21 décembre 1965. - Reçoit sur rendez-vous.

MARBRERIE - SCULPTURE
Maison fondée en 1927
Marcel Gailloud
Diplomé à l'exposition internationale de 1938
Route de St-Georges 75 - Petit-Lancy
Genève Téléphone 42 50 50

CAFÉ-BRASSERIE
DES ORMEAUX
M. PERRUCHOUD
Son « entrecôte maison »
Ses spécialités
Son steak au poivre flambé
et ses mets de brasserie
Téléphone 42 48 10 Genève

CENTRE CULTUREL DE CAROLL

Une réponse aux problème des nouveaux quartiers

En 1960, les pelles mécaniques commencent à bouleverser la campagne dans le quartier de Caroll à Lancy ; en 1962, les premiers locataires occupent les immeubles ; en 1965, ils sont déjà 4000, dont plus de 400 enfants...

Quels sont les problèmes sociaux qui vont se poser pour les nouveaux habitants et comment les résoudre ?

Sur l'initiative de quelques locataires et avec l'appui de la Société immobilière une séance d'information réunit une cinquantaine d'habitants du quartier de la Caroline. Un comité s'organise et une enquête s'effectue au sein de la population pour connaître et définir les activités nécessaires à la vie d'un nouvel ensemble.

Pour permettre ces activités, la Société immobilière investi 23 000 francs pour l'aménagement d'un local de 180 m² au sous-sol d'un immeuble et le met à la disposition des locataires pour un loyer symbolique de Fr. 50.— par mois. Ce local comprend une petite cuisine, un local à aménager en atelier de bricolage et deux WC. De plus, ladite société met gratuitement à disposition un local bien aménagé au rez-de-chaussée pour y installer la garderie d'enfants, et la commune se charge du mobilier.

De leur côté, les habitants se groupent et créent l'Association du Centre culturel de Caroll, qui est chargée entre autres de l'exploitation et de la gérance des locaux et de l'organisation des activités.

Répondant à un vœu unanime, LA GARDERIE D'ENFANTS reçoit en 15 mois 2056 enfants. Bienfait pour les parents qui retrouvent un peu de liberté, pour les enfants qui y font leur apprentissage de la vie communautaire, une jardinière d'enfants diplômée, secondée par des mamans bénévoles, organise jeux et petits travaux.

LE CLUB DU JEUDI, ouvert à tous les enfants en âge de scolarité et placé sous la direction d'animateurs de jeunesse, grâce à la collaboration du Service des Loisirs, contribue à résoudre le problème des loisirs : jeux éducatifs, travaux manuels, sport, séances de cinéma. Lors de la dernière séance, après une interruption due au manque d'animateurs, l'animatrice et ses aides ont dû faire face à 67 enfants, avides de ce joyeux délassement.

UN ATELIER DE BRICOLAGE est en train de s'organiser. Deux tables de PING PONG attendent les fervents de ce sport, le mardi et le vendredi soir. LES COURS DE COUTURE se développent et reçoivent un accueil toujours plus favorable. LE BASKETBALL-CLUB réunit dans ses séances d'entraînement du lundi et du mercredi soir plus de 40 membres.

D'autres activités sont à l'étude telle que : ENTRAIDE FAMILIALE, SERVICES SOCIAUX, bibliothèque, club de pétanque, d'échecs, de bridge, de photo et cinéamateur, etc., et n'attend pour démarrer que les bonnes volontés et l'initiative des aides compétentes.

L'association rencontre un intérêt toujours plus grand et aimerait répondre à tous les désirs, mais une telle mise en œuvre exige des dépenses considérables et hélas ! les problèmes financiers sont toujours d'actualité : le budget pour 1966 prévoit un total des dépenses de près de 14 000 francs.

Or les seules ressources financières sont la bonne volonté de tous, les cotisations de Fr. 20.— par année des membres, les nombreux dons en espèces et en nature des commerçants ; l'aide de la commune qui a pris partiellement en charge le salaire de la jardinière d'enfants, la mise à disposition gratuite par l'Etat d'animateurs pour le Club du jeudi.

L'Association du Centre culturel de Caroll est ouverte à tous et à toutes et espère rencontrer les appuis nécessaires pour pouvoir continuer et développer les activités qui sont indispensables à l'épanouissement harmonieux de la vie communautaire d'un si grand quartier.

G. G.

(Suite des Forêts genevoises)

d'hui une belle futaie, fut autrefois un misérable taillis où la dernière coupe rase remonte à environ 100 ans. La conversion a débuté, il y a une septantaine d'années, par le vieillissement du peuplement éclairci depuis à plusieurs reprises ; sous un principal peuplement de chêne, le charme y pousse en sous-bois.

Dans le but de recréer une forêt domaniale qu'il possédait au début du siècle dernier et aussi afin de faciliter la création d'entreprises de remaniement parcellaire, l'Etat de Genève commença peu après la fin de la guerre, une intense campagne d'achat, facilitée par la perte de valeur du bois de feu, la pénurie de main-d'œuvre et la crainte des propriétaires privés de devoir participer en partie aux travaux d'amélioration. Cette campagne d'achat lui a permis de faire passer, en l'espace de 30 ans, la surface des forêts domaniales de 31 ha à 850 ha.

Le remembrement demeure la seule possibilité, dans les massifs importants, de regrouper et reformer les parcelles appartenant à des propriétaires privés et

(Suite en page 3)

AMAG
Agence
VW, Ghia-Karmann, Chrysler, Plymouth, Dodge, Dart, Valiant
Saint-Georges - Route Pont-Butin
Tél. 42 80 00
Exposition permanente
de 30 voitures neuves
et 100 d'occasion

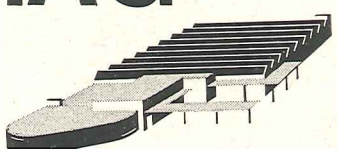

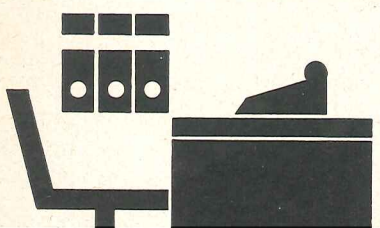

baumann-jeanneret
PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU
3, bd Georges-Favon Tél. (022) 24 22 10 Genève

VELOSOLEX
Fr. 458.—
VELOSOLEX
Solexine
AGENCE MOBYLETTE
Cycles POCHAT - Petit-Lancy - Tél. 42 66 25

Louis GUTMANN
PEINTURE - PLATRERIE
PAPIERS PEINTS
Petit-Lancy Tél. 42 63 12 - 42 69 94

FERBLANTERIE-PLOMBERIE
Installations sanitaires
Fernand BARBEY
Chemin de l'Epargne 4
Petit-Lancy Tél. 42 55 08

GIROD & PITTET
ÉLECTRICITÉ
PETIT-LANCY
Tél. 43 22 13 (17 h. 30 à 18 h. 30)

Adentand
TEINTURIER
GRAND-LANCY Tél. 42 23 26
Conseil-Général 5 Tél. 25 45 72
Pierre-Fatio 4 Tél. 24 11 51

ENSEIGNES DECORA
DÉCORATION
MICHEL CHILLER
5, rue Bergelone GENEVE

Pour vos transformations de jardin,
vos rocailles et travaux de pierres
Une seule bonne adresse :
Werner BUCHI
18, av. du Petit-Lancy
Téléphone 42 70 98

Auberge du Grand-Lancy
Bernard BERTHET Tél. 42 35 15
qui ne peut plus sauter... mais fait sauter ses poulets !

(Suite des Forêts genevoises)

de créer de grandes zones de propriétés domaniales. La loi forestière prévoit que lorsque les propriétaires des ¾ de la surface sont consentants, l'entreprise de remembrement peut être créée et déclarée d'utilité publique. D'autre part, aucun frais n'incombe aux propriétaires privés pour cette opération, de même que pour tous les travaux d'aménagement général, ce qui facilite grandement les choses.

La suite logique de ces travaux est l'amélioration du taillis qui, pour environ ⅓ sera fait par vieillissement, le solde étant transformé par plantations pour remplacer le taillis de chêne par un peuplement nouveau, comprenant entre autres passablement de résineux. C'est ainsi environ 40 000 plants qui sont mis en terre chaque année.

En conclusion, notre canton, le plus pauvre de tous en forêts, se doit de conserver et surtout d'améliorer le peu de bois qui lui reste. Le but en vaut la peine: créer aux portes de la Ville une ceinture de verdure attrayante où nos enfants pourront dire avec J.-J. Rousseau : « Il me semble que sous les ombrages d'une forêt je suis oublié, libre et paisible comme si je n'avais plus d'ennemis... »

M. C.

Rétrospectives de Noël

Au début de l'an déjà, à peine remisé sous la scène le matériel de l'année précédente, M. Dardel, dans sa maison de campagne si joliment rénovée au cœur du Petit-Lancy, commence ses préparatifs.

Car cette petite fête de la plus grande naissance du monde, elle aussi, chaque année, comme une autre naissance, pendant bien des mois doit être mijotée, cajolée avec amour et préparée avec de plus en plus de fièvre jusqu'à l'accomplissement final.

Mais c'est vers le 15 août que les choses se précipitent : d'autres dévouements se font jour. M. Gilliéron, concierge et ange gardien de l'école du Petit-Lancy, établit les contacts avec le corps enseignant : première inconnue à résoudre, le nombre des cornets qui doit correspondre au nombre d'élèves plus un certain pourcentage pour les enfants plus petits qui ne vont pas encore à l'école. La commande des cornets vides part à Bienne trois mois à l'avance. Pour les bonbons si appréciés, c'est pareil afin que des prix très étudiés nous soient consentis. M. Aguet, lui aussi, est en action et grâce à la générosité de quelques commerçants, organise avec succès une loterie paniers dont le produit paiera une partie de la fête.

Dans les écoles, les programmes sont établis, les répétitions commencent, les enfants taillent leurs costumes. Notre fanfare, elle aussi, se prépare, et plus le temps passe, plus le mouvement s'étend. La commission du journal s'occupe de la publication du programme, et M. Dardel, qui est partout à la fois, édite un appel à la population, indispensable à nos finances. Notre vaillant secrétaire est débordé de travail et le président submergé de correspondance. Il y a de bonnes nouvelles, l'appui de la Municipalité et nos donateurs, qui sont toujours là, et aussi quelques alarmes : on ne trouve pas de Chalande... on oublie de prendre contact avec les représentants de nos églises qui apprennent par le journal qu'ils parleront trois fois. Tout le monde est gentil, heureusement, et tout se termine bien.

Le grand jour approche à grands pas. C'est enfin l'expédition sapin : prêté par la commune, un camion de la voirie part pour Chéserex. Avant de monter dans la forêt, il faut payer quelques bouteilles. Dès que l'ambiance est favorable, les sapins (deux pour le Petit-Lancy, deux pour le Grand-Lancy) sont choisis sur place en pleine neige, tronçonnés, chargés

et ramenés tambour battant dans la commune.

Quatre jours avant la fête, la salle communale, transformée en champ de bataille, est occupée par l'Association. C'est un beau spectacle. Les 1200 cornets, fruits de tant de travail, sont remplis à la chaîne par trente mains dévouées. Et la salle est décorée, et les deux sapins, celui de la salle et celui de la place. Enfin, Noël est là. Tout le monde est prêt, les sauveteurs et les pompiers assurant un service sans faille. Tandis que chacun prend sa place dans les coulisses, les enfants, rois de la fête, emplissent enfin la salle illuminée. Le programme commence : musique, discours, chants, avec les si bons messages de Noël de notre curé et de nos pasteurs, les rondes toutes plus touchantes les unes que les autres et, cette année, un merveilleux spectacle en ombres chinoises sur la naissance de Jésus. Enfin, bien sûr, Chalande, accueilli par les cris d'enthousiasme des enfants et la distribution des jolis cornets.

La fête bat son plein, une fois, deux fois, trois fois cette année. 1100 enfants sont venus, tout le monde est heureux, la fête a passé comme un ouragan. Et le lendemain, en mettant de l'ordre dans la salle dévastée, M. Dardel, songeur, pense au prochain Noël.

Comme il y eut trois fêtes, donc trois programmes tous très abondants et très réussis, il est impossible de donner un compte rendu détaillé des spectacles présentés. Grâce à tous, ce fut une très belle fête. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui y ont pris part, tous ceux qui nous ont aidé par leur travail, leurs dons et leur sympathie.

P. B.

LA RASCASSE
FRÖHLICH-KOHLER
Comestibles
Poissons - Volailles - Vins
8, Place des Ormeaux - Petit-Lancy - Genève
Téléphone (022) 42 77 27

Joseph Bregnard
CARROSSERIE DU PETIT-LANCY
28 a, rte du Pont-Butin - Petit-Lancy
Téléphone 42 39 39

Pharmacie du Petit-Lancy
4, avenue Louis-Bertrand
Service à domicile
Téléphone 42 52 59

BOULANGERIE - PATISSERIE
Georges FOL
PETIT-LANCY - GENÈVE
4, avenue Louis-Bertrand 4
Se recommande

S. SELLA & FILS
Gypserie - Peinture
Petite maçonnerie
PETIT-LANCY Tél. 42 57 73

Café du Commerce
H. GARIN
Petit-Lancy
Téléphone 42 54 80
SALLE DE SOCIÉTÉ

GARNITURE AUTOS - TAPISSIER
H. DUVOISIN
PETIT-LANCY - GENÈVE
7, chemin du Progrès
Téléphone 42 70 84

ROSSET FLEURISTE-DECORATEUR
GENEVE
6-8 Confédération
PETIT-LANCY
79 rte de St-Georges

Agences :
DKW
AUDI
RÉPARATION, VENTE :
NEUVES ET D'OCCASION
DE TOUTES MARQUES
GARAGE et CARROSSERIE
RELAZ

CAFÉ-RESTAURANT
BEAU-SITE
Ses spécialités :
Tournedos et filets mignons aux morilles
Scampis à l'américaine
Chef de cuisine : HENRI COTTET
Téléphone 42 47 90

53 ans au service des lancéens
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
G. BRUNIER
Téléphonez au 42 49 77... on vous livrera

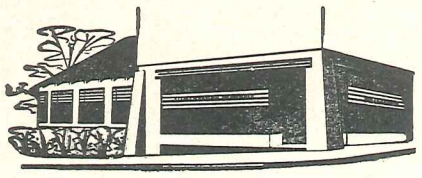

Baltzinger
ALIMENTATION - MERCERIE - JOUETS
PETIT-LANCY - GENÈVE - TÉL. 42 50 73

COIFFURE
A. Coquoz
DAMES ET MESSIEURS
COUPE HARDY par spécialistes
Pl. des Ormeaux 2 - Petit-Lancy - Tél. 42 71 31

CHRONIQUE LOCALE

Lancy-Sport F. C.

Lettre ouverte du président du Lancy-Sport F.C. au « Lancéen »

Messieurs,

C'est avec plaisir que je me permets d'utiliser vos colonnes pour livrer quelques réflexions à l'intention de vos lecteurs et amis.

Tout d'abord, comme président d'un important groupement sportif, je pense que le score, le résultat final n'est pas tout. Les dirigeants, les entraîneurs doivent épanouir une forme d'éducation au sein de nos équipes, afin qu'une marque tangible empreigne le passage de tous nos joueurs au Lancy-Sport F.C.

Le Comité actuel est conscient de l'immense effort fourni par nos autorités communales, en collaboration avec l'Institut Florimont, pour offrir à notre jeunesse un stade moderne et magnifique. Ce même comité n'oublie pas les anciens du club qui nous soutiennent toujours, et qui ont œuvré jadis dans des conditions bien plus précaires.

Pour expliquer les contre-performances de notre équipe-fanion, au premier tour du Championnat de IIe ligue, je ne peux m'empêcher de penser aux difficultés qu'a connu l'entraîneur, auquel le comité et moi-même renouvelons ici toute notre confiance pour former, dimanche après dimanche, une équipe homogène et valable. Ecole de recrues, cours de répétition, maladies, ont éloigné bien des titulaires cet automne. A ce sujet, on ne rapellera jamais assez la cassure que provoque sur le plan humain une école de recrues, et la peine qu'un jeune homme éprouve à se réintégrer dans son milieu familial, professionnel et souvent sportif.

De plus, malgré les critiques, il eut été impossible de recruter uniquement sur le territoire de la commune une équipe immédiatement disponible. N'oublions pas qu'un junior, pour parvenir à maturité, doit se former en moyenne pendant six ans.

Allons, soyons optimistes. Habitants de Lancy amis des sports, faites confiance à notre équipe et à son entraîneur, M. Gander, qui entoure ses joueurs comme ses propres enfants. Encouragez toutes nos équipes en assistant aux matches. Le bruit cour souvent dans les milieux du football cantonal que le Lancy-Sport F.C. pratique un des meilleurs jeux de IIe ligue. Ce n'est déjà pas si mal, même si les résultats concrets ne suivent pas toujours. Le jour n'est pourtant pas loin qui verra le résultat de nos efforts, et l'arrivée au but que nous nous sommes fixé.

Werner Büchi, président

Fanfare de Lancy

Avec la traditionnelle diane du 1er janvier dans tous les quartiers de la grande commune de Lancy, la fanfare sur un camion mis à sa disposition par la maison Bambi et piloté par un chauffeur d'autobus, l'ami Marcel Schule, a commencé la belle année du 75e anniversaire. A l'heure où paraîtront ces lignes, la soirée du 5 février sera passée et un comité dirigé par notre cher président d'honneur Marcel Gros travaillera à la préparation de la grande fête des 14 et 15 mai prochains. Au cours de cette manifestation, le nouveau drapeau sera inauguré avec le concours de plusieurs fanfares. Le drapeau actuel a été offert par les demoiselles en 1921 ; il a participé à bien des manifestations : promotions, vogues, sorties, concours à l'étranger, etc., et, hélas ! il a accompagné bien trop de membres de la fanfare au Champ du Repos.

Pour couvrir en partie le coût du nouveau, nous avons fait faire un millier de petits drapeaux (modèle réduit de cette œuvre d'art), que nous vendons au prix de 1 franc. Nous espérons que chacun se fera un devoir en même temps qu'un plaisir de l'acheter.

Plusieurs personnes m'ont demandé quel est le montant de la carte de membre passif, car il n'est pas indiqué sur la circulaire ; nous n'avons pas fixé de prix pour que chacun puisse verser ce qu'il veut. Un grand merci à ceux qui ont déjà payé ! A ceux qui ne l'ont pas encore fait, nous leur disons qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire !...

Merci d'avance !

Fernand Gilliéron

Michel Dallinge
GYPSERIE-PEINTURE
8 ter, ch. du Banc-Béni
Petit-Lancy Tél. 42 83 31

A. Bodmer
HORTICULTEUR-FLEURISTE
PETIT-LANCY - GENEVE
Tél. 42 55 25 - App. 42 61 90

TEINTURERIE DU PETIT-LANCY
Francis VERGAIN
Place des Ormeaux 8
Téléphone 42 67 66

DROGUERIE des Recluses
G. PENEY - Petit-Lancy
Téléphone 42 74 22 - Genève

Boulangerie - Pâtisserie
Pierre Maillard
Ses gâteaux aux noix
38, rte de Chancy Petit-Lancy

MARBRERIE SCULPTURE
E. BAUQUIS
18, av. du Cimetière de St-Georges
Téléphone 42 51 88

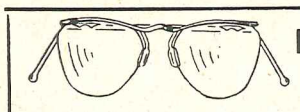

PERRET
Opticien diplômé
service express
Ordonnances - Réparations
GENEVE
au centre : 14, rue du Perron, tél. 24 17 94
CAROUGE
2, av. de la Praille, tél. 42 17 42
PETIT-LANCY
30, ch. des Maisonnettes, tél. privé 42 57 66

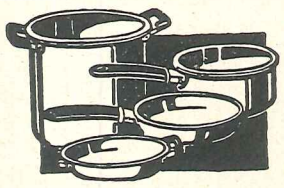

Installat. sanitaires
Concessionnaire
EAU et GAZ
Articles ménage
Cadeaux
Quincaillerie
BRUNO BOZZETTI
2, av. Louis-Bertrand Petit-Lancy
Tél. 42 74 60 (privé 42 51 13)

Fleurs Vachoux
LIVRE et EXPEDIE PARTOUT
Tél. 42 67 33
GROS ET DÉTAIL

SALLE COMMUNALE DU PETIT-LANCY — Mercredi 2 mars 1966, à 20 h. 30
LE CELEBRE GUIDE ET ECRIVAIN CHAMONIARD
GASTON REBUFFAT
PRESENTERA ET COMMENTERA PERSONNELLEMENT
SON MAGNIFIQUE FILM EN COULEURS
« Entre terre et ciel »
AU BENEFICE INTEGRAL DES COLONIES DE VACANCES DE LA COMMUNE
(LA COUDRE — RANDA — LA FOULY — MONTERET)
BILLETS EN VENTE (Fr. 4.—)
AUPRES DE TOUS LES KIOSQUES NAVILLE DE LA COMMUNE

ALIMENTATION GÉNÉRALE
Henri PERRET
Route de Chancy 27 - Petit-Lancy
Service à domicile
Téléphone 42 69 43

CAFÉ - RESTAURANT
"La Vendée"
Liliane Clerc-Lefrère - Michel Bolay
Notre spécialité : la fondue chinoise
PETIT-LANCY Tél. 42 65 22

GRUTLI
Société suisse de secours mutuels
Assurance en cas de maladie et d'accident
Fondée en 1873
Genève-Centre
A partir du 1er mars 1966,
les habitants de Lancy, Onex et des environs peuvent s'adresser directement à notre agence.
Agence de Lancy
ASSURANCES
1. des soins médico-pharmaceutiques.
2. d'une indemnité journalière.
3. complémentaire en cas d'hospitalisation.